



« Désormais, quand il y a une grève en France personne ne s'en aperçoit » (NS)

Qu'est ce qu'on attend pour lui prouver le contraire ??

Edito



Liberté pour Ingrid
BETANCOURT...

On est heureux, l'émotion nous gagne. 6 années de captivité, cela paraît impensable ! Mais aussi 6 années de combat !

N'oublions pas tous les autres privés de liberté pour avoir résisté à des régimes pourris !

Cette liesse légitime et incontestable ne doit pas nous aveugler sur les méfaits sarkosyens.

En pleine saison estivale, une loi sur les mineurs délinquants potentiels... et que je te fiche les minots mais aussi les militants politiques et syndicaux ...

A l'agence,
En Picardie, on peut lire une offre en contrat d'avenir pour animer des ateliers pour les DE ...

En Ile de France, 141 CDD sont remerciés(lu dans le Monde du 2/7)

L'ANPE, notre métier, l'EMPLOI !

Même si c'est le temps des grillons, Il est impératif de sortir le nez du guidon.....

Brèves :

L'ANPE de Quimper devant les Prud'hommes

« Douze contrats, la plupart aidés, sur une période de six ans et demi. Une ancienne salariée handicapée de l'ANPE de Quimper a demandé au conseil de prud'hommes une requalification en contrat à durée indéterminée.

Pour la direction régionale Bretagne de l'ANPE, Me Beulac a demandé au conseil de prud'hommes de Quimper de surseoir à statuer, un report de la procédure pour « contrôler la régularité de la convention passée entre l'ANPE et l'État de la compétence du tribunal administratif ». « L'ANPE a parfaitement respecté ses engagements contractuels », a-t-il plaidé, affirmant que **ni les contrats de travail, ni la convention ne faisaient mention de dispositifs de formation et d'accompagnement**. Pour lui, la plaignante « ne remplaçait pas un emploi permanent » évoquant « l'absence de recours abusifs à des contrats aidés ». Il a souligné « l'impossibilité de procéder à une requalification en contrat à durée indéterminée », en raison du statut particulier des agents permanents de l'ANPE. L'affaire a été mise en délibéré au 14 octobre.»

Le Télégramme

Sans commentaires ...

Sauvons nos temps partiels !

Dans plusieurs agences les demandes (nouvelles surtout) sont rejetées par la direction. Les motifs, l'organisation mais, parfois aussi la défense une bonne leçon de morale... Des consignes ont-elles déjà données pour réduire le nombre de temps partiels... ? Ce comportement de certains Dale préfigure bien ce que sera leur attitude au sein de la nouvelle institution.

UNEDIC : EXCEDENTS mais pas pour les chômeurs !!!

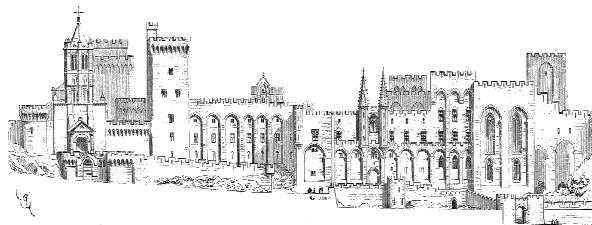
Selon l'UNEDIC, l'excédent de l'assurance chômage atteindrait 4,7 milliards d'euros cette année. Ce qui laisserait un déficit cumulé de 4,9 milliards d'euros mais laisserait espérer un retour à l'équilibre dès le fin 2009. De quoi attiser les convoitises...

Le gouvernement qui n'envisage aucun nouveau moyen de financer les retraites, entend transférer un point de cotisation chômage vers l'assurance vieillesse.

Une perspective que ne cautionnent pas les organisations syndicales qui souhaitent voir le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés (près d'un sur 2 ne l'est pas) et améliorer la formation.

En attendant, les chômeurs ne verront pas la couleur de ce retour à la bonne fortune.

Le CA de l'UNEDIC a, en effet, fixé la revalorisation des alloc à 2,5 % très loin de la hausse des prix qui s'élève à 3,3 % en un an.



Episode 16,

Où l'on entend à nouveau parler du Roi

Convie à rencontrer les gueux d'un fief, notre Roi n'eut rien d'autre à leur conter que seules les préparations des accordailles suffisaient amplement à l'occuper et que « les autres petits inconvénients » n'étaient pas dignes à ses yeux d'un quelconque intérêt. Que gueux, vassal et seigneur s'en occupassent entre eux ! Pourquoi avoir fait ce long voyage et épuiser son attelage alors que si coûteux est le fourrage !

Puis, lors d'un grand rassemblement de cette nouvelle Race de gueux, les Démarcheurs (DRC), du royaume de Picardie, notre Roi, tout auréolé de sa mission sacrée, se permit d'expliquer, sans rire, aux Démarcheurs à quel point après les accordailles ils pourraient être heureux, riches et beaux !!! Quelle fable !!!

Puis, fort respectueux de la hiérarchie, il restreint le pouvoir d'apposer le cachet du fief au seul vassal et à ses valets. Palsambleu, que les gueux restent gueux !! Fi donc des questeurs mandant un bon de transport !

La DG nous écrit....

Pour nous remercier de la baisse du chômage si chère à Mme LAGARDE et Mr SARKOZY ? NON, même pas ! Pour nous sensibiliser sur la future présidence française de l'Union Européenne et nous faire penser que nous aurons un petit rôle à y jouer

Programme annoncé :

- *Regards croisés sur le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi en Europe*
- *Rôle des services publics de l'emploi dans la flexicurité*
- *Modernisation des services publics de l'emploi en Europe*

Et la lutte contre la précarité en Europe ? Le combat contre la pauvreté ? La fin des licenciements « boursiers » ? La défense des services publics ? **Hors Sujet !!!!**

